

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du 12 juillet 2011

Présents : 15

L'an deux mille onze et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 05 juillet 2011, s'est réuni sous la présidence de MONTAY Alain

Votants: 15

Sont présents : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Représentés :

Absents et excusés :

Secrétaire de séance :

DE_2011_46 - Création d'un poste d'agent de maîtrise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réussite à un examen professionnel d'un de nos agents.

Cette réussite permet d'accéder au grade d'agent de maîtrise.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CREE** un poste à temps complet d'Agent de maîtrise à compter du 1^{er} septembre 2011
- **DECLARE** la vacance de ce poste à compter du 1^{er} septembre 2011 au Centre Départemental de Gestion
- **SUPPRIME** un poste à temps complet d'adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2011.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

R.F.
Préfecture de GAP
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 15/07/2011
005-210501037-20110712-DE_2011_46-DE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du 12 juillet 2011

Présents : 15

L'an deux mille onze et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 05 juillet 2011, s'est réunie sous la présidence de MONTAY Alain

Votants: 15

Sont présents : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ, D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Représentés :

Absents et excusés :

Secrétaire de séance :

DE_2011_47 - Tarification des repas scolaires

Monsieur le Maire donne connaissance du courrier que nous adresse le prestataire de services pour la restauration scolaire. Il nous informe des nouveaux tarifs des repas et transport à compter du 1^{er} septembre 2011.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **FIXE** pour la **cantine** à compter du **1^{er} septembre 2011** les tarifs suivants :
 - Ticket de repas scolaire 4.15€ (vendus par carnets de 10 tickets soit 41.50€)

- **ACCEPTE** les tarifs fixés par le prestataire pour un repas soit 3.84 € ht (4.0512€ ttc) et 20.39€ ht (24.39€ ttc) pour la livraison journalière des repas

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

R.F.
Préfecture de GAP
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 15/07/2011
005-210501037-20110712-DE_2011_47-DE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

Nombre de membres
en exercice: 15

Séance du 12 juillet 2011

Présents : 15

L'an deux mille onze et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 05 juillet 2011, s'est réuni sous la présidence de MONTAY Alain

Votants: 15

Sont présents : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Représentés :

Absents et excusés :

Secrétaire de séance :

DE_2011_48 - Contrat saisonnier Maître Nageur Sauveteur

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que le Maître Nageur titulaire du BEESAN a été de nouveau recrutée pour la saison 2011 mais cette année, les contrats d'emplois saisonniers devaient se faire par l'Association Intermédiaire de l'Emploi délibération du 13 mai 2011 (DE_2011_34). Cependant le Maître nageur en poste refuse de signer le contrat qui ne correspond pas à ses critères. Il convient donc de créer un poste avec effet rétroactif au 1er juillet afin que son contrat puisse être géré par la Commune.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Créé** le poste de Maître Nageur avec effet rétroactif du **1^{er} juillet au 31 août 2011**
- **Fixe** la rémunération sur la base de l'indice **majoré 350** à laquelle seront ajoutées 4 heures supplémentaires par semaine et 10% de congés payés. Il précise que le maître nageur dispose gracieusement d'un logement charges comprises d'eau et électricité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

R.F.
Préfecture de GAP
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 15/07/2011
005-210501037-20110712-DE_2011_48-DE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du 12 juillet 2011

Présents : 15

L'an deux mille onze et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 05 juillet 2011, s'est réuni sous la présidence de MONTAY Alain

Votants: 15

Sont présents : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Représentés :

Absents et excusés :

Secrétaire de séance :

DE_2011_49 - Virement de crédit

Alain MONTAY, Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice

2011, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num/Chap. glob.	Libellé	Recettes	Dépenses
165-00	Dépôts et cautionnements reçus	0	600
202-29	Frais d'études, d'élaboration, de m	0	-600
TOTAL		0	0

Alain MONTAY, Maire invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

R.F.
Préfecture de GAP
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 15/07/2011
005-210501037-20110712-DE_2011_49-DE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du 12 juillet 2011

Présents : 15

L'an deux mille onze et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 05 juillet 2011, s'est réuni sous la présidence de MONTAY Alain

Votants: 15

Sont présents : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Représentés :

Absents et excusés :

Secrétaire de séance :

DE_2011_50 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Maire présente aux Conseillers le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Madame la préfète des Hautes Alpes et explique aux Conseillers Municipaux que la Commune doit se prononcer à ce sujet.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition du schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposée par Mme la Préfète des hautes Alpes.
- EST OUVERT à toute demande d'adhésion des petites communes environnantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 12 juillet 2011

Séance Ordinaire 20 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Membres en exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15
Date de convocation : mardi 05 juillet 2011

LE 12 juillet 2011 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.

PRESENTS : Alain MONTAY, Pierre FAY, Claude DESNOËS, Yvette MARTIN, Pierre BOUVIER, Delphine CHAILLOL, Bruno BAILLON, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Annie BLEUSE, Robert BELLOTTO, Jacqueline HOTTERBECK, Georges PAPEGAY, Jean-Marie TROCCHI, Josiane JACQUART, Jean-Pierre GARCIN

Secrétaires de séance : Josiane JACQUART - Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE

Délibérations du conseil à l'unanimité :

DE-2011-46 - Création d'un poste d'agent de maîtrise

- **_CREE** un poste à temps complet d'Agent de maîtrise à compter du 1^{er} septembre 2011 suite à la réussite à un examen professionnel d'un des agents de la commune
- **DECLARE** la vacance de ce poste à compter du 1^{er} septembre 2011 au Centre Départemental de Gestion
- **SUPPRIME** un poste à temps complet d'adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2011.

DE-2011-47-Tarifification des repas scolaires

- **FIXE** pour la **cantine** à compter du **1^{er} septembre 2011** les tarifs suivants :
 - Ticket de repas scolaire 4.15€ (vendus par carnets de 10 tickets soit 41.50€)
- **ACCEPTTE** les tarifs fixés par le prestataire pour un repas soit 3.84 € ht (4.0512€ ttc) et 20.39€ ht (24.39€ ttc) pour la livraison journalière des repas

DE-2011-48- Contrat saisonnier Maître Nageur Sauveteur

- **Créé** le poste de Maître Nageur avec effet rétroactif du **1^{er} juillet au 31 août 2011** pour la surveillance de la piscine municipale
- **Fixe** la rémunération sur la base de l'indice **majoré 350** à laquelle seront ajoutées 4 heures supplémentaires par semaine et 10% de congés payés. Il précise que le maître nageur dispose gracieusement d'un logement charges comprises d'eau et électricité.

DE-2011-49- Virement de crédit

- VOTE les virements de crédits suivants :

Désignation des articles			
Num/Chap. glob.	Libellé	Recettes	Dépenses
165-00	Dépôts et cautionnements reçus	0	600
202-29	Frais d'études, d'élaboration, de m	0	-600
TOTAL		0	0

DE-2011-50 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

- ACCEPTE la proposition du schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposée par Mme la Préfète des hautes Alpes.
- EST OUVERT à toute demande d'adhésion de communes environnantes.

DIVERS

- Fauteuil Salle des Fêtes : Les fauteuils de la salle des fêtes vont être remplacés par des chaises à commander
- Tables et bancs : commande de 3 tables et 6 bancs
- Bâche piscine : des devis ont été demandé, il faut changer la bâche d'hivernage et la bâche de réchauffement de la piscine
- Nom des rues : un travail est en train d'être effectué sur les noms des rues et numérotation. Des panneaux ont déjà été placé mais il y a encore de nombreux endroits non signalé.

La séance est levée à 22 h30

LE MAIRE
Alain MONTAY

SECRETAIRES DE SEANCE
Josiane JACQUART - Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE